



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHESION SOCIALE DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Pôle « Certifications, Formations, Professions » (CFP)

Unité « certification et formation aux professions du sport et de l'animation »

A l'attention de Muriel MASSON

9 rue René VIVIANI - CS 86 227 - 44 262 NANTES CEDEX 2

Secrétariat Madame Sylvie MICHEL - ☎ 02 40 12 87 86

**Demande de délivrance du **diplôme d'Etat supérieur** de la jeunesse, de  
l'éducation populaire et du sport (DESJEPS),  
spécialité « performance sportive », mention « **FOOTBALL** »  
(application de l'article 7 - 1<sup>er</sup> alinéa - de l'arrêté du 26 avril 2012 modifié)**

Je soussigné (e) (NOM): ..... Prénom(s) : .....

Nom de famille : ..... Nom d'usage ..... Sexe : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... ☎

E-mail : .....

Nationalité : .....

sollicite de la part du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative des Pays de la Loire, la **délivrance du DESJEPS, spécialité « performance sportive » mention « Football »** au titre de l'article 7 de l'arrêté du 26 avril 2012 modifié<sup>1</sup>.

Fait à :

(Signature du candidat)

le :

↳ Tournez SVP

<sup>1</sup> A. 26/04/2012 modifié - Article 7 : « Le titulaire du diplôme d'entraîneur professionnel de football obtenu avant le 30 juin 2013, le titulaire du diplôme d'entraîneur formateur de football obtenu avant le 30 juin 2013, le titulaire du titre à finalité professionnelle de niveau 2 "brevet d'entraîneur professionnel de football" ou le titulaire du titre à finalité professionnelle de niveau 2 "brevet d'entraîneur formateur de football" délivrés par la Fédération française de football obtient de droit le diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "performance sportive", mention "football". »



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère des sports**

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA COHESION SOCIALE DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

**Pôle « Certifications, Formations, Professions » (CFP)**

**Unité « certification et formation aux professions du sport et de l'animation »**

**A l'attention de Muriel MASSON**

**9 rue René VIVIANI - CS 86 227 - 44 262 NANTES CEDEX 2**

**Secrétariat Madame Sylvie MICHEL - ☎ 02 40 12 87 86**

**PIECES A FOURNIR**

- La présente demande ;
- Une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- Un des justificatifs suivants :
  - *diplôme d'entraîneur **professionnel** de football **obtenu avant le 30 juin 2013***  
**OU**
  - *diplôme d'entraîneur **formateur** de football **obtenu avant le 30 juin 2013***  
**OU**
  - *titre à finalité professionnelle de niveau 2 "**brevet d'entraîneur professionnel de football**"*  
**OU**
  - *titre à finalité professionnelle de niveau 2 "**brevet d'entraîneur formateur de football**"*

**délivrés par la Fédération française de football**

**Si votre dossier répond aux attentes de l'arrêté, mes services vous adresseront votre diplôme à votre domicile (adresse figurante sur ce dossier) sous pli recommandé avec accusé de réception.**